

## Compte rendu de séance

### Séance du 17 Septembre 2024

L' an 2024 et le 17 Septembre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,mairie - Salle du Conseil sous la présidence de  
BARTIER Alain Maire

**Présents** : M. BARTIER Alain, Maire, Mmes : BLANC Ingrid, OTENDE Juliette, MM : BATON Stéphane, BOITEL Patrick, BRIET Cédric, DESBONNET Guillaume, FRANCOIS Gervais,FRANCOIS Lucien

Excuses : MANIA Stéphanie, FOURMAUX Jean-François, DUHAMEL Fabien,  
Absents : ALDEGHERI Patrick, GERVAIS Philippe, MAYEUR Gilbert,

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 09/09/2024

**Date d'affichage** : 09/09/2024

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DU PAS DE CALAIS  
le : 20/09/2024

et publication ou notification  
du : 20/09/2024

**A été nommé(e) secrétaire** : FRANCOIS Lucien

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Renouvellement Convention Développement Séjour Enfants avec la CAF - 2024\_21D  
DM3 - 2024\_022D

Renouvellement Convention Développement Séjour Enfants avec la CAF  
réf : 2024\_21D

Monsieur le Maire rappelle que le "Contrat Développement Séjour Enfants" avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais, arrive à échéance et qu'il convient donc de le renouveler pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le renouvellement du Contrat Développement Séjour Enfants et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

DM3

réf : 2024\_022D

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir un ajustement des crédits budgétaires votés au Budget Primitif 2024, afin de prévoir les crédits nécessaires et de régulariser des écritures comptables.

dépenses de fonctionnement

60611 eau	4500
617 audit energetique mairie ecole	5500
617 audit energetique sdf	5400
611 presta de services	4000
615221 changement gaz - hervé thermique	9000
6218 autre personnel exterieur	-1500
7392221 FPIC versé à tord	167
Total	27067

Dépenses d'investissement

2138 pilasse parking	2500
----------------------	------

Recettes de fonctionnement

75738 étude - prise en charge fde audit energetique à 80%	8720
70878 par des tiers (EDF - changement gaz)	9000
total	17720

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**Complément de compte-rendu:**

- Le prochain bulletin sera distribué en novembre prochain.
- La rentrée des associations s'est bien passée. Seule la Country fait face à une baisse de participants et se questionne sur la poursuite de l'activité.
- Inauguration du city stade le 12/10 à 11h.
- Distribution des colis des aînés le 21/12/2024
- Du matériel de sport va être commandé par la municipalité. Il sera mis à disposition des 2 classes.
- Les olympiades du RPI seront organisées au stade d'Ecoivres, le 27/09/2024.
- Le marché de Noël aura lieu le 07/12/2024.
- Une cantine sera proposée pour les vacances de Toussaint. Le tarif sera le même que pour le centre de loisirs d'été.
- Pendant les vacances d'hiver, l'association intercommunale « Chemins en campagne » organise une journée de plantation de haies. Le centre de loisirs sera associé à la démarche (parents et enfants).
- La fiche de poste d'un agent technique a été modifiée en fonction des nouvelles missions qui lui ont été confiées. Une nouvelle répartition du temps de travail a été actée.
- La 2 ème phase des travaux, rue de la République démarrera le 23/09/2024. Une circulation alternée sera mise en place. La route ne sera pas barrée. Néanmoins, la circulation des poids lourds sera interdite sur la zone de travaux.
- Un abris bois sera créé sur le parking de la salle des fêtes pour y disposer les poubelles. Il sera fermé à clé.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 17/10/2024

Le Maire  
Alain BARTIER

